

N° Rigidur® H 18 mm LE 0418

1. Code d'identification unique du produit type

Rigidur H Plaques de plâtre fibrées

Rigidur H 18.0 mm

L'inscription de l'identifiant de l'usine, de la date de fabrication et de l'heure de fabrication sur la plaque permet l'identification du lot de production.

2. Usage(s) prévu(s)

Utilisation des plaques selon le type 15283-2. Plaques de plâtre fibrées GF-C2-I-W2 pour utilisation dans les bâtiments.

3. Fabricant

Rigips SA
Gewerbepark
5506 Mägenwil

4. Mandataire

Voir point 3

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances

Système 3 selon l'OPCo, annexe 2 pour le comportement au feu, la résistance à la diffusion de vapeur d'eau, la conductivité thermique et la résistance au cisaillement.

Système 4 pour toutes les autres propriétés.

6. a) Norme harmonisée

Le produit de construction est soumis à un système de contrôle de la production en usine.

Pour le comportement au feu:
NB 0764
MPA Bau Hannover
Rapport de classification N° 130101

Pour la conductivité thermique:
NB 1034
HFB Engineering GmbH
Protocole d'essai N° 31100 1172/1/02

Pour la résistance au cisaillement:
NB 1503
Versuchsanstalt für Holz- und Trockenbau VHT
(Institut expérimental pour la construction en bois et la construction à sec)
Rapport d'essai N° PB-W-BP-08-0325-636_2-08-La

Pour la résistance à la diffusion de vapeur d'eau:
NB 0767
MPA Dresden GmbH
Rapport d'essai N° DD 4226/2007

6. b) Organisme d'évaluation technique et document d'évaluation européen

Non pertinent.

7. Performances déclarées (conformément à la déclaration de performance du fabricant)

Caractéristiques principales	Performance	Spécification technique harmonisée
Comportement au feu	A2-s1, d0	EN 15283-2
Résistance au cisaillement	1270 N	EN 15283-2
Perméabilité à la vapeur d'eau	19	EN 15283-2
Conductivité thermique	0.2 W/mK	EN 15283-2
Résistance à la flexion	remplie	EN 15283-2
Substances dangereuses	NPD	EN 15283-2
Absorption acoustique Isolation acoustique Résistance au feu Résistance aux impacts	Voir la documentation du système Rigips	EN 15283-2

8. Documentation appropriée utilisée aux fins mentionnées dans les art. 5 à 7

La performance du présent produit correspond à la performance déclarée / aux performances déclarées. Seul le fabricant mentionné ci-dessus est responsable d'établir la déclaration de performance conformément à la législation en vigueur.

Signé, pour le fabricant et au nom du fabricant, par:

Nom	Sandro Soricelli, Directeur Management Produit	Severin Hartmeier, Manager Produit
Lieu	Mägenwil	Date 13.04.2018
Signature		